

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2024

Sous la présidence de : Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

Autres membres présents : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Madame Chantal MURAT – Madame Aya KOFFI – Monsieur Joseph BROCHET - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Monsieur El Abbès SEBBAR- Madame Anne-Marie BAUDON - Madame Françoise COHEN- Madame Catherine MARCY.

Etaient absents/excusés: Madame Delphine CHARIER - Madame Anne de CHALENDAR (pouvoir à M. HARENG) - Monsieur Vivien JULHES (pouvoir à Mme CARLIER-MISRAHI) - Madame Frédérique MORANGE (pouvoir à Mme MARCY)

Secrétaire de séance : Monsieur El Abbès SEBBAR

Dates de convocation :	16 décembre2024
Nombre de membres en exercice :	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration :	16
Nombre de votants :	16
Nombre d'absent :	1
Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0

N°3 : DECISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET PRINCIPAL (budget 05000)

Diverses demandes composent cette ultime décision modificative de l'année 2024.

- Des écritures de refacturation de personnel pour un montant de 666 360 €.
- Une subvention exceptionnelle de la Ville de La Rochelle d'un montant de 46 830 € pour financer l'étude faite par le Cabinet SPQR sur la situation financière du CCAS
- La constitution de subventions d'équilibre pour un montant de 2 647 249 € afin de limiter les déficits prévisionnels 2024 des EPA, du SAD et du SSIAD. Il faut rappeler que les budgets annexes 2024 ont été votés en déséquilibre.
- Un virement entre chapitre pour répondre à un besoin de fonctionnement du Pôle Action sociale et Innovations.

Le Conseil d'Administration sur propositions du Président :

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Accusé de réception en préfecture
017-261700108-20241220-20241231-460-DE
Date de télétransmission : 31/12/2024
Date de réception préfecture : 31/12/2024

PUBLIÉ LE 31/12/2024

I/F	Chap.	Fct	Article	R/O	Libellé	Fonctionnement		Investissement	
						Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
F	011	424	60623	Réel	ALIMENTATION	3 000 €			
F	011	020	617	Réel	ETUDES ET RECHERCHE	46 830 €			
F	011	424	6251	Réel	FRAIS DE DEPLACEMENT	771 €			
F	65	424	65134.4	Réel	ACTION COLLECTIVE APPEL A PROJET	-771 €			
F	65	424	65134.54	Réel	TRANSPORT URBAINS PA VLR	22 000 €			
F	65	020	657365.0	Réel	SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES	2 491 536 €			
F	65	020	657365.4	Réel	SUBVENTION AU BUDGET SSIAD	155 713 €			
F	023	020	023	Ordre	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-2 005 889 €			
F	70	020	708421.0	Réel	MISE A DISPOSITION PERSONNEL EPA ET SSIAD		666 360 €		
F	74	020	74741.1	Réel	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VLR		46 830 €		
I	21	020	2188.1	Réel	EQUILIBRE BUDGETAIRE			-2 005 889 €	
I	021	020	021	Ordre	SUBVENTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				-2 005 889 €
TOTAL						713 190 €	713 190 €	-2 005 889 €	-2 005 889 €

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'approuver la décision modificative ci-dessus.

**CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, ET ADOPTÉE
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Président

Jean-François FOUNTAINE